JA-187P - Détecteur PIR sans fil extérieur double zone - rideau

Le détecteur extérieur PIR JA-187P, avec la caractéristique Rideau des lentilles, sert à indiquer une intrusion humaine dans la zone extérieure. Il s'agit d'un détecteur extérieur double zone de la société Optex, avec une largeur d'angle de la zone de détection de 5°, qui convient particulièrement à la surveillance de locaux tels que les balcons, les portes fenêtres, les terrasses, etc. Il est complété par un émetteur compatible avec les systèmes Jablotron. L'alimentation du détecteur et de l'émetteur s'effectue par une pile au lithium. L'alimentation commune est avantageuse car le signal de la basse tension de la pile est transmis de manière standard à la centrale. Le détecteur est muni de trois contacts de sécurité, l'un placé sur la partie Détection et les deux autres sur la partie Emission, qui signalent immédiatement l'ouverture du détecteur ou un arrachement éventuel de l'assemblage. En même temps, la détection d'obstruction (Antimasking) peut être activée. Du point de vue de la centrale Jablotron, il s'agit d'un détecteur classique. Le détecteur signale son état actuel par une transmission de contrôle vers le système.

Emplacement et montage du détecteur

Lors de la sélection de l'emplacement pour l'installation du détecteur, il est nécessaire de respecter les règles suivantes :

- Le détecteur doit être monté sur un mur vertical
- Le détecteur doit être placé en hauteur à 0,8 - 1,2 m
- La meilleure détection du mouvement se situe au croisement des zones de détection
- Dans le champ visuel du détecteur, il faut exclure tout objet en mouvement (arbustes, arbres, hautes herbes, etc.). Evitez l'action directe et importante des sources lumineuses (réflexion du soleil)

Procédure de montage du détecteur

1. Le détecteur se compose de deux parties : Détection (1) et Emission (2) où se situe la zone de l'émetteur. La position mutuelle peut être sélectionnée selon l'emplacement du détecteur. La figure montre trois modes possibles d'assemblage du détecteur. En fonction du mode sélectionné, forcez les orifices respectifs pour le passage des conducteurs dans l'élément plastique de la partie Emission (à cet effet, l'élément plastique est muni de marquages correspondants).

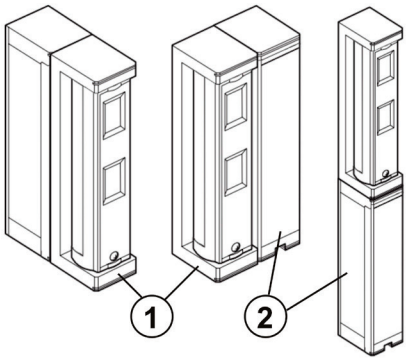

2. Dévissez la vis du capot de la partie Détection et enlevez le capot. La position de la partie Détection est fixée par un étrier denté en matière plastique qui doit être enlevé d'un mouvement vers le haut. Enlevez ensuite la partie complète avec l'équipement électronique en pliant la partie supérieure de l'élément plastique et en avançant la partie rotative dans votre direction. Cette action permettra de rendre accessibles les orifices de montage situés sous cette pièce de la partie Détection.

Avertissement : ne touchez pas les surfaces de détection des capteurs

3. Enfilez le noyau du câble par l'orifice percé dans la partie Emission.
4. Fixez le détecteur et la partie Emission sur le mur à l'aide des vis à bois (veillez à une bonne orientation - indiquée par la flèche dirigée vers le haut sur les éléments plastiques).
5. Assemblez la partie Détection à l'état d'origine.
6. A l'aide des colonnes autocollantes de distance, fixez sur le fond de l'élément plastique de la partie Emission un module d'émission de sorte que le sélecteur des fonctions se trouve dans le coin supérieur gauche. Placez le DPS le plus haut possible, la vis à bois inférieure, par laquelle la vis est fixée au mur, devant être visible. Vous empêcherez ainsi une influence possible sur l'antenne (portée plus mauvaise du détecteur).
7. Raccordez réciproquement le câblage entre les pièces au moyen des connecteurs respectifs (non interchangeale).
8. Si vous utilisez la sécurité arrière (recommandé), enlevez l'interconnexion des pins sur le panneau et raccordez le connecteur de la sécurité (la polarité n'est pas importante). Sous la partie Emission, il faut positionner l'aimant annulaire joint à la livraison.

Mise en marche du détecteur et son attribution au système

Avant l'introduction de la pile, consultez le manuel d'installation de la centrale (de l'unité de réception). Utilisez exclusivement une pile au lithium AA 3,6V. La position correcte de la pile est indiquée sur le support. Après l'insertion de la pile, l'émetteur envoie le signal permettant son paramétrage à la centrale. A ce moment, la centrale doit être en mode Paramétrage. A l'aide de l'interrupteur n°2, paramétrez la réaction du système sur le mouvement détecté (ON=immédiate ou OFF=temporisée). Laissez l'interrupteur n°1 en position OFF.

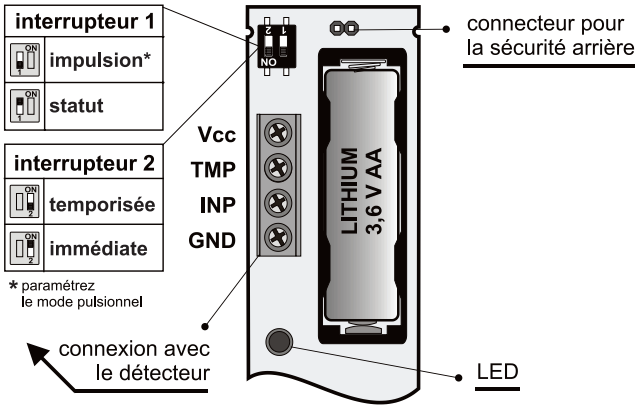

Paramétrage de la partie optique du détecteur

Pour le détecteur, il est possible de paramétrer une distance de détection de 5 m ou 2 m. La paramétrage s'effectue par l'orientation de la lentille inférieure de détection (plus près du centre du capot). La forme de la lentille est adaptée de telle manière qu'après sa nouvelle insertion dans l'élément plastique, elle couvre, par sa partie débordante, la désignation de la distance de détection que vous avez choisie (voir la fig.). N'orientez pas la lentille supérieure !

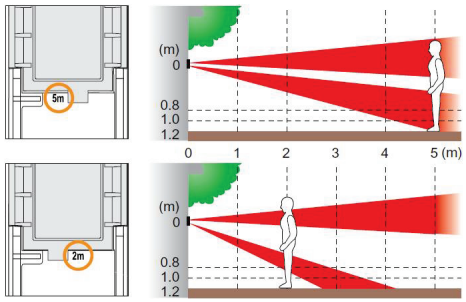

Un autre paramétrage des caractéristiques du détecteur est possible à l'aide de l'interrupteur situé dans le détecteur.

	ON	OFF
1	***Mode Test***	Fonctionnement standard
2	Mode veille, 5 sec.	***120 sec.***
3	Signal de panne commuté N.O	***NC***
4	LED allumée	***LED éteinte***
5	***Résistance principale de la détection***	Résistance élevée de la détection
6	***Antimasking activé***	Antimasking désactivé

Le paramétrage en usine est indiqué ***en gras***

La partie Détection peut être dirigée avec un arrêt sous un angle de 5° avec une envergure de 190°. Après le paramétrage de

JABLOTRON ALARMS a.s.
Pod Skalkou 4567/33 | 46601 | Jablonec n. Nisou
Czech Republic | www.jablotron.com

l'angle nécessaire, utilisez l'étrier denté en plastique pour le blocage. La fixation complète n'a lieu qu'après ajustement du capot avec les lentilles et resserrage de la vis.

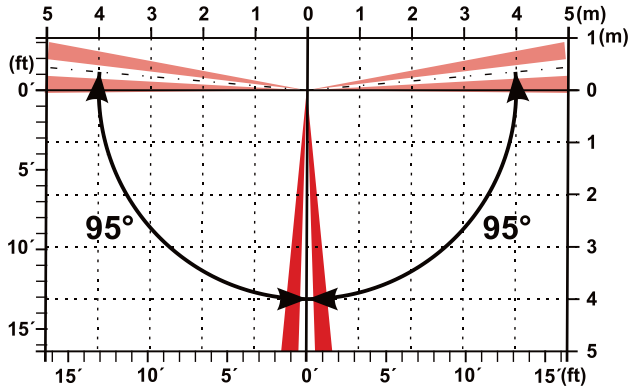

Contrôle de l'état de la pile et son remplacement

Le détecteur contrôle automatiquement l'état et le niveau d'usure de la pile, il informe la centrale de la nécessité du remplacement. Le détecteur reste toujours fonctionnel et le remplacement de la pile doit avoir lieu au plus tôt (sous 1 semaine).

Avant le remplacement de la pile, la centrale doit être dans un mode permettant l'ouverture du détecteur. Utilisez exclusivement des piles 3,6V AA. Après la fermeture du capot, le détecteur passe automatiquement en mode opérationnel normal.

Note : si vous introduisez par erreur une pile de puissance insuffisante dans le détecteur, le capteur ne commence pas à fonctionner immédiatement et cet état est indiqué par le clignotement du voyant LED sur l'émetteur. Si la pile est déchargée, le détecteur ne réagit en aucune façon.

Paramètres techniques

Alimentation	1x pile au lithium de type LS(T)14500 (AA 3,6 V 2 Ah)
Durée de vie moyenne de la pile	environ 3 ans (mode veille, 120 s)
Bande de fréquence	868,1 MHz, procès-verbal Jablotron
Portée - distance de la centrale	jusqu'à 300 m (visibilité directe)
Paramètres du détecteur Optex	
Caractéristique de détection	2 ou 5 m / 5°
Hauteur de montage du détecteur	0,8 - 1,2 m
Vitesse du mouvement de l'objet	0,3 - 1,5 m / s
Protection du détecteur	IP-55
Classe environnementale	IV conforme à EN 50131-1
Envergure des températures d'exploitation	-20°C à +60°C
Humidité relative max. de l'environnement	95%
Degré de protection	conformément à OPTEX
Conforme à	ETSI EN 300 220, EN 50130-4, EN 55022, EN 60950-1
Poids	190 g
Conditions d'exploitation	ERC REC 70-03

JABLOTRON ALARMS a.s. déclare par la présente que ce détecteur JA-187P est conforme aux exigences et aux autres dispositions afférentes de : Directive du gouvernement n°1999/5/EC, 2011/65/EU du J.O. L'original de la déclaration de conformité se trouve dans la section Consultation sur www.jablotron.com.

Note : Le produit, même s'il ne comprend aucune matière nocive, ne doit pas être jeté dans les ordures ménagères mais remis à un vendeur ou directement au fabricant.